

Rapport annuel 2020

avec bilan intermédiaire 2017-2020

ADDICTIONS Stratégie nationale Addictions
2017–2024
www.bag.admin.ch/addictions



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Eclairage : santé des enfants et adolescents

Contribution à la stratégie

2030

Santé • Gesundheit • Sanità • Sanadad

Impressum

Éditeur : Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Date de publication : mai 2021

Versions linguistiques : cette publication est également disponible en allemand.

Source de l'image de couverture : Adobe Stock/ulza

Renseignements :

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Unité de direction Santé publique

Division Prévention des maladies non transmissibles

Case postale, CH-3003 Berne

Téléphone : +41 (0)58 463 88 24

Courriel : sucht-addiction@bag.admin.ch

Internet : www.bag.admin.ch/addictions

Rapport annuel 2020

- 5 Introduction
- 6 État de la mise en œuvre de la stratégie et du plan de mesures
 - 1. Champ d'action
- 8 Promotion de la santé, prévention, repérage précoce
 - 2. Champ d'action
- 10 Thérapie et conseil
 - 3. Champ d'action
- 12 Réduction des risques et des dommages
 - 4. Champ d'action
- 13 Réglementation et exécution de la loi
 - 5. Champ d'action
- 14 Coordination et coopération
 - 6. Champ d'action
- 15 Connaissances
 - 7. Champ d'action
- 17 Sensibilisation et information
 - 8. Champ d'action
- 18 Politique internationale
- 19 Perspectives

Bilan intermédiaire 2017–2020

- 21 Bilan intermédiaire en chiffres
- 22 Bilan de l'organe responsable
- 23 Bilan des partenaires

Partie 1

Rapport annuel 2020

Introduction

Avec la **stratégie nationale Addictions 2017–2024**, le Conseil fédéral vise non seulement à renforcer la prévention et le repérage précoce des addictions, mais aussi à garantir la pérennité du traitement des personnes présentant une dépendance. Dans le cadre de la stratégie du Conseil fédéral *Santé2020*, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a élaboré, en collaboration avec ses partenaires (offices fédéraux, cantons, organisations non gouvernementales [ONG]), la stratégie nationale Addictions. Menée sous l'égide de la stratégie *Santé2020*, elle poursuit la politique éprouvée des quatre piliers : prévention, thérapie, réduction des risques et répression.

La stratégie nationale Addictions crée la base nécessaire pour prendre des mesures portant sur d'autres formes d'addiction que celles liées à la drogue, à l'alcool et au tabac (p. ex. pharmacodépendance, utilisation excessive d'Internet ou encore pratique problématique des jeux d'argent). Elle repose sur un équilibre entre responsabilité individuelle et soutien aux personnes qui en ont besoin. À cet effet, un vaste cadre d'orientation et d'action général a été mis en place pour la première fois.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de coronavirus. L'objectif a été de soutenir les personnes en semi-confinement en leur donnant des trucs et astuces pour vivre sainement et en mettant à leur disposition des offres de conseil. L'accès des personnes concernées a été garanti grâce à des offres d'aide en cas d'addiction et des plans de sécurité adaptés au contexte. La loi relative au traitement avec prescription d'héroïne a été modifiée afin d'assurer l'approvisionnement. En période de crise, les personnes touchées dépendent d'un suivi optimal : elles ont besoin d'informations pertinentes sur la situation et d'un accès simple aux offres de soutien (services de conseil en ligne, travail social de proximité, règles de comportement pour les consommateurs, etc.).

État de la mise en œuvre de la stratégie et du plan de mesures

La stratégie nationale Addictions est mise en œuvre depuis début 2017. Outre l'OFSP, elle fait intervenir de nombreux acteurs des domaines « Promotion de la santé, prévention, repérage précoce », « Thérapie et conseil », « Réduction des risques et des dommages » et « Réglementation et exécution de la loi ».

Dans la présente publication, l'OFSP met l'accent sur deux points : les principaux résultats de la mise en œuvre de la stratégie nationale Addictions en 2020 et le bilan après quatre ans. La deuxième partie, consacrée au bilan intermédiaire, présente l'évaluation intermédiaire de la stratégie et le nouveau plan de mesures pour la période 2021 à 2024.

En 2020, les activités n'ont pas toutes pu avoir lieu comme prévu en raison de la pandémie de coronavirus. La mise en œuvre de certains projets a été retardée et certains événements ont dû être reportés à 2021.

Eclairage sur la santé des enfants et des adolescents

La mise en œuvre de la stratégie nationale Addictions, de la stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT) et des mesures dans le domaine « Santé psychique » s'articule depuis 2018 autour d'un même thème prioritaire annuel. Ce système vise à sensibiliser les acteurs à certains thèmes ou groupes cibles.

S'agissant de la stratégie nationale Addictions, le **thème prioritaire** choisi pour 2020 était « **Santé des enfants et des adolescents** ». L'OFSP avait prévu d'organiser, avec d'autres acteurs, une conférence des parties prenantes en septembre 2020. Toutefois, celle-ci a été reportée à 2021 en raison de la pandémie.

En août 2020, l'Observatoire suisse de la santé a publié un Rapport national sur la santé 2020 présentant des faits et chiffres concernant la santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en Suisse. Dans l'ensemble, le rapport dresse un tableau réjouissant. Au cours des dernières années, la consommation de substances psychoactives par les adolescents a diminué dans certains cas. Depuis 2002, la part d'adolescents entre onze et quinze ans qui fument des cigarettes ou boivent de l'alcool au moins une fois par semaine tend à reculer. Selon le rapport, la mesure principale qui devra être prise consiste à combler certaines lacunes concernant les données et connaissances disponibles, notamment en matière d'impact des médias numériques sur les enfants et les adolescents.

Par ailleurs, l'OFSP a publié deux numéros de spectra consacrés à ce thème prioritaire : « École et santé » (janvier 2020) et « Enfants et adolescents » (septembre 2020).



Rapport « La santé en Suisse – Enfants, adolescents et jeunes adultes »
Site Internet: www.rapportsante.ch

Pour les années 2021-2022, les thèmes prioritaires suivants ont été définis : jusqu'à septembre 2021, « Santé des enfants et des adolescents », dès octobre 2021, « Santé des adultes » et à partir d'avril 2022, « Santé et environnement/entourage ». La durée de la mise en œuvre consacrée à chaque thème a été adaptée en raison de la pandémie de coronavirus.

Les principales activités réalisées jusqu'à fin 2020 sont présentées ci-après par champ d'action de la stratégie nationale Addictions, tout comme les priorités fixées pour 2021.

1. Champ d'action

Promotion de la santé, prévention, repérage précoce

L'accent dans ce champ d'action est mis sur la prévention des addictions et le repérage précoce des comportements liés aux addictions dans toutes les phases de la vie. En 2020, l'OFSP et les organisations partenaires ont développé des bases supplémentaires pour les programmes et les projets de prévention (p. ex. formulaire de demande harmonisé pour le financement de projets). L'OFSP avait prévu d'organiser deux plateformes régionales d'échange pour les cantons en mai 2020. Les cantons romands et alémaniques avaient demandé que ces plateformes portent sur les activités numériques et les adolescents. En raison de la pandémie de coronavirus, les deux événements ont été reportés à mars 2021 (www.bag.admin.ch).

Mise en œuvre des programmes cantonaux de prévention

En 2020, neuf cantons ont mis en œuvre un programme de prévention des problèmes liés à l'alcool ou un plan d'action cantonal. Treize cantons ont lancé un programme de prévention du tabagisme, et quatorze un programme de prévention de l'addiction aux jeux d'argent. Enfin, treize cantons disposaient d'un programme de prévention des addictions multithématiques et/ou d'un programme de prévention focalisé sur plusieurs facteurs de risque (Addictions/MNT) (cf. tableau).

Programme	Canton																										
	AG	AI	AR	BE	BL	BS	FR	GE	GL	GR	JU	LU	NE	NW	OW	SG	SH	SO	SZ	TG	TI	UR	VD	VS	ZG	ZH	
Prévention de l'abus d'alcool		x				x	x	x		x				x					x		x		x				
Prévention du tabagisme	x	x			x	x	x	x					x			x				x	x				x	x	x
Prévention de l'addiction aux jeux d'argent	x	x	x			x		x	x				x	x	x	x						x	x	x			x
Prévention des addictions ou des addictions / MNT			x			x		x	x		x			x		x			x			x	x	x			x

Aperçu des programmes cantonaux de prévention dans le domaine addictions ou focalisés sur plusieurs facteurs de risque (addictions/MNT)

Intervention précoce face aux risques d'addiction

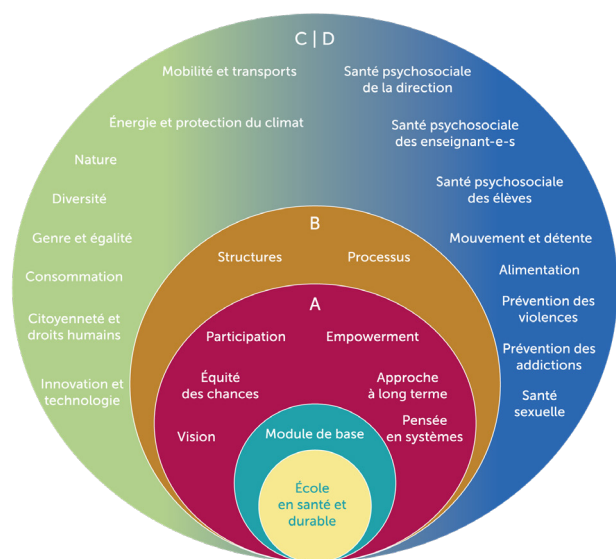
En 2019, l'OFSP et Radix ont lancé un concept cadre sur l'intervention précoce (IP), qui comprend des objectifs et des mesures (www.radix.ch). Ce concept comporte des bases et des aides pratiques pour l'IP dans différentes phases de la vie et différents cadres de vie ainsi que des exemples de projets à valeur illustrative. L'OFSP a largement diffusé ce concept cadre (newsletters, etc.). Sur mandat de l'OFSP, plusieurs

partenaires ont élaboré des offres relatives à l'IP dans différents cadres de vie (écoles, loisirs, travail, etc.) (www.bag.admin.ch).

Formation et santé

Fin 2020, le Réseau d'écoles21 (Réseau suisse d'écoles en santé et durables) comptait 23 réseaux régionaux ou cantonaux. En automne 2020, afin de réunir les membres de tous les cantons, une journée d'étude en ligne a été organisée dans chaque région linguistique :

en Romandie sous le titre « Covid-19 et égalité des chances à l'école » (www.reseau-ecoles21.ch). Par ailleurs, le Réseau d'écoles21 a développé de nouveaux critères de qualité pour une école durable et favorable à la santé. Ces critères soutiennent les écoles dans leur évaluation interne, leur planification et leur mise en place de mesures favorables à la santé et dans la mise en œuvre de formations en développement durable.



Critères de qualité du Réseau d'écoles21
Lien: www.reseau-ecoles21.ch

Bases pour le domaine « Petite enfance »

Depuis août 2019, des possibilités de mise en place et de développement des projets de mise en réseau en Suisse sur le modèle de l'aide précoce et d'autres exemples pratiques menés à terme avec succès sont examinées. La durée de l'étude a été prolongée jusqu'à juin 2021 en raison de la pandémie de coronavirus.

Le Secrétariat d'État aux migrations, Promotion Santé Suisse et l'OFSP ont apporté leur soutien au Réseau suisse d'accueil extrafamilial et à la nouvelle association « Alliance Enfance », afin de poursuivre la publication du flux d'informations « Petite enfance » (www.alliance-enfance.ch). Ce fil d'information propose régulièrement des articles sur son site Internet et sur les réseaux sociaux, ainsi qu'une newsletter destinée aux partenaires du dialogue. La situation extraordinaire provoquée par la pandémie est abordée dans un encart spécial.

Priorités 2021

Dans le domaine de l'IP, les partenaires poursuivront leurs projets sur mandat de l'OFSP. Une plateforme régionale d'échange sur l'IP sera organisée dans le canton de SO. L'OFSP et Promotion Santé Suisse lanceront l'évaluation du Réseau d'écoles21. Dans le domaine « Petite enfance », l'étude préliminaire sur le projet « Réseau centré sur la famille », à laquelle participent des partenaires de terrain, s'achèvera fin 2021.

Thérapie et conseil

L'accent du champ d'action 2 est mis sur des offres d'aide en cas d'addiction. Les offres de traitement et de conseil devront être adaptées aux besoins des personnes concernées. Il s'agit par ailleurs de prendre en compte les développements structurels et thématiques présents ou à venir, sur le plan du traitement comme du conseil. L'OFSP entend promouvoir les offres de traitement interdisciplinaires et les réseaux existants, et en vérifier les modalités de financement.

Conseil dans le domaine des addictions

Les chapitres consacrés à l'alcool et à l'abus de médicaments de la plateforme en ligne « Praticien Addiction Suisse » ont été mis à jour. Ce site soutient le personnel médical pour les questions liées à la médecine de l'addiction (www.praxis-suchtmedizin.ch).

La plateforme en ligne SafeZone.ch propose un conseil en matière d'addiction destiné aux personnes concernées, à leur famille, à leurs proches, aux professionnels et à toute personne intéressée (www.safezone.ch).

Les consultations sont gratuites et anonymes. En 2020, le portail a été actualisé et adapté aux nouveaux besoins des utilisateurs.

SELF – plateforme de promotion de l'autogestion

En février 2020, l'OFSP a publié l'étude « Financement durable et qualité dans la promotion de l'autogestion » (www.bag.admin.ch). En s'appuyant sur dix études de cas, l'étude propose des solutions et des exemples couronnés de succès de « bonnes pratiques » dans les domaines du financement durable et des aspects qualitatifs.

Les parties prenantes de la plateforme SELF se sont réunies en novembre 2020 à l'occasion du troisième forum SELF, intitulé « Dialoguer d'égal à égal ». Cet événement s'est déroulé en ligne en raison de la pandémie de coronavirus.

Pilotage de l'aide en cas d'addiction

Dans une optique d'assurance-qualité, la clientèle des institutions d'aide en cas d'addiction est invitée à se prononcer tous les deux ans si elle est satisfaite des offres mises à sa disposition (QuaTheSI). Les travaux préparatoires de l'enquête 2022 ont commencé en 2020. Infodrog développe, sur mandat de l'OFSP, un outil en ligne qui remplacera le questionnaire sur papier QuaTheSI (www.quatheda.ch).

En collaboration avec la Haute école de Lucerne, la Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions (CDCA) a lancé un projet de développement du pilotage de l'aide aux addictions. L'objectif est d'examiner ce dernier sous un angle supracantonal. Les résultats seront disponibles en 2022.

Promotion de projets pour la « Prévention dans le domaine des soins »

La pandémie de coronavirus a eu un impact majeur sur la mise en œuvre et l'évaluation de certains projets en cours dans le domaine « Prévention dans le domaine des soins » (PDS). Les partenaires de projets ont parfois dû lancer de nouvelles mesures ou adapter les mesures existantes afin d'atteindre les objectifs. Par ailleurs, Promotion Santé Suisse (PSCH) et l'OFSP ont sélectionné pour la troisième série de subventions 13 projets relevant des domaines MNT, Addictions et Santé psychique (www.promotionsante.ch). Quatre d'entre eux relèvent du domaine Addictions (cf. tableau).

Nom du projet	Organisation	Domaine (MNT, Addictions, Santé psychique)
Bâtisseurs de ponts pour la santé mentale des réfugiés	National Coalition Building Institute Suisse; Centre de compétences Migration et santé psychique	Addictions Santé psychique
Renforcer les compétences en santé par des hôpitaux favorables à l'entraide	Fondation Info-Entraide Suisse	MNT Addictions Santé psychique
Recovery College Addictions	Groupement Romand d'Etudes des Addictions	Addictions Santé psychique
1+1=3: Coopération interprofessionnelle entre les organisations de soins à domicile et les services d'aide aux personnes dépendantes	Fachverband Sucht	Addictions

Aperçu des projets approuvés en 2020 en lien avec les addictions

Priorités 2021

Le nouveau portail SafeZone.ch sera mis en ligne en février 2021. Ce lancement sera accompagné d'une campagne de communication générale et d'activités de diffusion régionales. S'agissant de la promotion de l'autogestion dans les domaines MNT, Addictions, et Santé psychique, deux guides consacrés au financement et à la qualité des offres d'autogestion seront publiés au printemps. Les organes responsables de la plateforme SELF organiseront le quatrième forum en novembre 2021. L'outil en ligne QuaTheSI sera disponible dès octobre 2021. PSCH publiera au printemps le concept amélioré de soutien de projets PDS et lancera le quatrième cycle de soutien en septembre 2021. De plus, les premiers projets PDS seront achevés.

3. Champ d'action

Réduction des risques et des dommages

L'accent du champ d'action 3 est mis sur les offres d'aide à bas seuil et sur l'atténuation des conséquences négatives liées aux addictions. La réduction des dommages est par ailleurs étendue, lorsque cela semble opportun, aux nouveaux modes de consommation ou aux comportements à risque.

Nouveauté pour la prévention des maladies transmissibles

En mars 2019, l'OFSP et Infodrog ont publié des directives sur l'hépatite C à l'intention des professionnels qui traitent ou prennent en charge des consommateurs de drogue (www.bag.admin.ch). Celles-ci sont disponibles en trois langues et comportent des fiches d'information spécifiques à divers contextes. Le but est d'uniformiser le diagnostic, le traitement ainsi que la prise en charge, afin de combattre l'hépatite C et ses conséquences. Les formations spécifiques aux divers contextes prévues dans les trois régions linguistiques ont dû être annulées en raison de la pandémie de coronavirus. Le site Internet et le matériel de communication de la campagne sur l'hépatite C ont été revus, sur le fond et sur la forme.



Site Internet de la campagne sur l'hépatite C
Lien: www.hep.ch

Nouveautés concernant l'analyse des drogues

L'étude sur les effets des offres de drug checking en Suisse est terminée (www.bag.admin.ch). Elle montre que ces offres contribuent à protéger les consommateurs des overdoses et des effets indésirables des produits de coupe. Par ailleurs, le drug checking favorise la réflexion sur les risques. L'étude souligne le potentiel de ces offres pour le repérage précoce des personnes à risque et pour la surveillance du marché de la drogue. Ces aspects seront intégrés aux normes nationales.

Nouveautés concernant la réduction des risques

L'organisation « Harm Reduction International » a publié le rapport « The Global State of Harm Reduction 2020 » (www.hri.global). Celui-ci propose un aperçu mondial des mesures de réduction des risques liés à la consommation de drogue, au VIH et à l'hépatite. En raison de la pandémie, la task force « Addictions et COVID-19 » a chargé Infodrog de former un groupe de travail « Réduction des risques et COVID-19 ». Ce dernier identifie les défis principaux relatifs aux offres de réduction des risques, développe des solutions, élabore des exemples de bonnes pratiques et publie ses résultats (www.infodrog.ch).

Priorités 2021

Infodrog organisera des formations sur l'hépatite C spécifiques à divers contextes et destinées aux professionnels. La stratégie de lutte contre l'hépatite C en prison sera rédigée et un projet pilote sera lancé. La participation des offres de drug checking au projet pilote pour une surveillance nationale des substances psychoactives sera définie. Le groupe de travail « Réduction des risques et COVID-19 » continuera ses travaux. L'OFSP publiera un document de base sur la réduction des risques qui permettra d'appliquer la stratégie aussi aux substances légales et dépendances comportementales.

Réglementation et exécution de la loi

Le champ d'action 4 porte sur la mise en œuvre des lois en tenant compte des aspects sanitaires. Il s'agit ici d'analyser les effets du cadre légal sur la santé. Les cantons et les communes doivent être soutenus dans la mise en œuvre des réglementations. En outre, il convient de développer la collaboration entre les acteurs spécialisés dans l'aide en cas d'addiction et ceux actifs dans le domaine de la sécurité publique.

Progrès dans le domaine Achats-tests d'alcool

L'Administration fédérale des douanes (AFD) a réalisé divers projets dans le domaine de la protection de la jeunesse. Près de 6'055 achats-tests d'alcool ont notamment été effectués dans toute la Suisse, et le rapport annuel à ce sujet a été publié (www.ezv.admin.ch). L'AFD est membre de plusieurs organes de coordination des achats-tests. En raison de la pandémie de coronavirus, la rencontre prévue entre les responsables cantonaux du commerce et de la publicité et les services fédéraux n'a pu avoir lieu. L'AFD a soutenu un projet de formation destiné au personnel de vente. De plus, elle a conclu des contrats de prestations avec deux organisations nationales, Addiction Suisse et la Croix-Bleue Suisse.

Informations sur les bases légales

L'OFSP met à la disposition des cantons et des autres intéressés une vue d'ensemble des législations cantonales. Celle-ci montre, d'une part, la politique des cantons en matière d'alcool (www.bag.admin.ch) et, d'autre part, leur politique en matière de tabac (www.bag.admin.ch). En réponse au postulat « Avenir de la politique suisse en matière de drogue » du conseiller aux États Paul Rechsteiner (www.parlament.ch), l'OFSP a rédigé, en collaboration avec des experts, un rapport à l'attention du Conseil fédéral. Ce rapport revient sur l'actuelle politique des quatre piliers et propose un regard prospectif sur la politique suisse en matière de drogue pour les dix années à venir.

Analyse de la politique en matière d'addictions

Le Conseil fédéral a constitué la « Commission fédérale pour les questions liées aux addictions et à la prévention des maladies non transmissibles » (CFANT) en janvier 2020. Cette nouvelle commission remplace les trois commissions fédérales pour les problèmes liés à l'alcool, pour la prévention du tabagisme et pour les questions liées aux addictions. En septembre 2020, la CFANT a rédigé une prise de position concernant le projet de loi sur les produits du tabac (www.bag.admin.ch). Son président a passé en revue la première année de travail et publié un bilan dans la revue spectra de l'OFSP (www.spectra-online.ch).

Priorités 2021

À l'échelle nationale, l'AFD poursuivra ses travaux au sein des groupes de travail réunissant les experts des achats-tests, soutiendra des campagnes d'achats-tests et financera le rapport annuel à ce sujet. Au niveau international, elle soutiendra des organisations dans la mise en place d'une culture d'achats-tests. L'OFSP poursuivra les travaux relatifs au rapport élaboré en réponse au postulat Rechsteiner et transmettra ce rapport au Conseil fédéral. La CFANT conseillera le Conseil fédéral et l'administration fédérale en matière de politique des addictions et suivra les débats parlementaires relatifs à la loi sur les produits du tabac.

Coordination et coopération

L'accent du champ d'action 5 porte sur la mise en réseau des partenaires de la politique des addictions et sur la promotion des coopérations. Outre la coordination des activités, il s'agit de promouvoir la collaboration interdisciplinaire et de la renforcer par le biais de modèles de coopération.

Conférence nationale annuelle des parties prenantes Addictions

Outre l'OFSP, divers acteurs participent à la mise en œuvre de la stratégie nationale Addictions (offices fédéraux, cantons, communes, ONG, associations professionnelles). L'OFSP et le Réseau Santé Psychique avaient prévu d'organiser en septembre 2020 une conférence des parties prenantes sur le thème prioritaire « Santé des enfants et des adolescents ». En raison de la pandémie de coronavirus, cette conférence a été reportée à septembre 2021 (www.bag.admin.ch).

Collaboration avec les délégués aux problèmes des addictions

La task force « Addictions et COVID-19 » a été lancée en raison de la pandémie. Elle est composée de la CDCA, de la Conférence des délégués des villes aux problèmes de dépendance (CDVD), de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), d'Infodrog et de l'OFSP. La task force coordonne les demandes et les enjeux des cantons, villes et institutions dans le domaine des offres d'aide en cas d'addiction. Elle élabore, partage et diffuse des informations et des exemples de bonnes pratiques sur ce thème (www.infodrog.ch).

Le groupe de travail « Collaboration entre le domaine des addictions et la police » avait prévu d'organiser un colloque régional à l'automne 2020. Celui-ci a été reporté en raison de la pandémie.

Collaboration avec Infodrog

En 2020, l'OFSP a reconduit le mandat de la Centrale nationale de coordination des addictions (Infodrog) pour une durée de dix ans. Suite à un appel d'offres mené en 2019, l'OFSP et Radix (organe responsable d'Infodrog) ont signé un contrat-cadre. Les prestations d'Infodrog sont définies annuellement dans un contrat

et couvrent les neuf domaines d'intervention suivants : IP, vieillissement et addictions, consultation en ligne sur les addictions (SafeZone), développement de la qualité (QuaTheDA), réduction des risques, maladies infectieuses (hépatite C), coordination nationale des acteurs, diffusion d'informations et sensibilisation au thème des addictions.

Projets de prévention en matière d'alcool

Selon l'art. 43a de la loi sur l'alcool, la Confédération soutient chaque année des projets consacrés à la lutte contre la consommation problématique d'alcool. L'OFSP évalue les demandes en fonction de la pertinence et des effets escomptés du projet en question. En 2020, 14 nouveaux projets ont bénéficié d'un soutien (www.bag.admin.ch). Conformément au thème prioritaire 2020, l'OFSP a mis l'accent sur la santé des enfants et des adolescents.

Priorités 2021

La quatrième réunion du comité des partenaires impliqués dans la politique des addictions aura lieu en mai 2021. La task force « Addictions et COVID-19 » (CDCA, CDVD, CDAS, Infodrog, OFSP) poursuivra son travail. Le groupe de travail « Collaboration entre le domaine des addictions et la police » préparera un colloque régional pour 2022. L'évaluation des prestations d'Infodrog conformément au mandat est préparée. Concernant la soumission de projets auprès du Fonds de prévention des problèmes liés à l'alcool, l'OFSP met à disposition un guide qui aidera les professionnels à intégrer les principes de l'économie comportementale à leurs activités (p. ex., mieux axer l'offre sur le groupe cible).

Connaissances

Le champ d'action 6 vise à développer et à transmettre des connaissances sur les addictions. Il a également pour but de promouvoir les offres de formation et de perfectionnement destinées aux professionnels.

MonAM – système de monitoring

L'OFSP souhaite mieux visualiser et communiquer les données scientifiques. Pour ce faire, il a mis sur pied, avec l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), la plateforme en ligne MonAM, qui regroupe des indicateurs sur le thème de l'addiction. Les données qui y figurent sont tirées des enquêtes de l'Office fédéral de la statistique et d'autres partenaires. Au cours de l'année 2020, de nouveaux indicateurs ont été ajoutés sur la plateforme en ligne www.monam.ch. Quelque 100 indicateurs y figurent désormais. L'OFSP a en outre publié divers rapports de recherche et fiches d'information, par exemple sur le cannabis (www.bag.admin.ch).

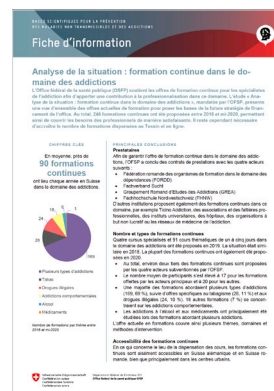
Comblent d'autres lacunes de connaissances

L'OFSP a poursuivi sa collaboration avec le groupe d'experts sur la cyberaddiction. Il a non seulement développé un modèle de collaboration avec les parents (www.bag.admin.ch), mais aussi rédigé un rapport de synthèse consacré à l'utilisation problématique d'Internet en Suisse entre 2018 et 2020 (www.bag.admin.ch). En novembre 2020, l'OFSP a publié deux études, accompagnées chacune d'une fiche d'information (www.bag.admin.ch). La première s'intéresse aux coûts économiques des addictions et la deuxième aux enfants de familles ayant une consommation à risque de substances. En effet, ce type de consommation peut porter atteinte au développement physique et mental des enfants.

Formations initiales et continues dans le domaine des addictions

En 2020, l'OFSP a soutenu diverses formations initiales et continues proposées par les principaux acteurs du domaine, soit la HES du Nord-Ouest de la Suisse, Fachverband Sucht, GREA et la Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances (www.bag.admin.ch).

Sur mandat de l'OFSP, Interface a réalisé une analyse de la situation en matière de formation continue dans le domaine des addictions. Le rapport et une fiche d'information ont été publiés sur le site Internet de l'OFSP. Un nouveau concept cadre pour la formation continue dans le domaine des addictions sera défini sur la base de ces recommandations.



Fiche d'information « Analyse de la situation – formation continue dans le domaine des addictions » PDF: www.bag.admin.ch

Analyse des marchés des drogues

L'Office fédéral de la police (fedpol) et les polices cantonales surveillent l'évolution de la situation. Actuellement, les données disponibles ne permettent pas à fedpol de réaliser des analyses fondées scientifiquement des marchés des drogues. Le projet Monitoring des substances, placé sous l'égide de l'OFSP, entend y remédier. En effet, s'il est possible d'agrèger les données pertinentes, ces dernières pourront être synthétisées avec les données et informations relatives à la criminalité liée aux stupéfiants et permettront de répondre à des questions concrètes.

Priorités 2021

L'OFSP et l'Obsan mettront en ligne de nouveaux indicateurs sur la plateforme MonAM. Ils actualiseront les indicateurs existants dès que de nouvelles données seront disponibles. Afin de combler d'autres lacunes de connaissances, un bilan des addictions comportementales sera mandaté. Les résultats de l'analyse de situation sur la formation continue dans le domaine des addictions seront présentés aux acteurs du domaine et discutés avec ces derniers. Ensuite, un nouveau concept cadre sera défini. Concernant la criminalité liée aux stupéfiants, le flux d'informations entre les partenaires et fedpol sera établi et le réseau d'acquisition d'informations activé.

Sensibilisation et information

Le champ d'action 7 vise à sensibiliser la population sur la question des addictions. Il convient à la fois d'informer les professionnels et le public sur les questions relatives aux addictions et à la prévention en la matière, et de sensibiliser les groupes à risque.

Activités de communication sur la stratégie nationale Addictions

Sur la base du concept de communication relatif aux stratégies nationales MNT et Addictions, la priorité 2020 s'est portée sur les préparatifs nécessaires au lancement de la nouvelle plateforme en ligne. Cette plateforme, créée pour et par les partenaires, fournit des informations dans les domaines des MNT, des addictions et de la santé psychique. Des textes de référence ont été rédigés avec le soutien de partenaires centraux. En raison de la pandémie de coronavirus, le lancement de la plateforme a dû être repoussé à mars 2021.



Logo de la plateforme en ligne prevention.ch
Site Internet: www.prevention.ch

En 2020, l'OFSP a par ailleurs envoyé cinq lettres d'information, rédigé de nombreux articles pour la revue spectra et été actif sur les réseaux sociaux et dans les médias spécialisés. La 129^e édition de spectra est consacrée à un bilan intermédiaire de la mise en œuvre de la stratégie nationale Addictions (www.spectra-online.ch). Des informations sur le lien entre coronavirus et addictions ont également été publiées.

Échanges dans les organes de pilotage

En 2019 et 2020, une évaluation intermédiaire de la stratégie nationale Addictions a été réalisée sur mandat de l'OFSP. Au printemps 2020, le groupe de pilotage de la stratégie nationale Addictions a pris connaissance des résultats de cette évaluation et du plan de mesures adapté pour la période 2021 à 2024. Le Conseil fédéral en a été informé en août 2020. Le plan de mesures Addictions 2021-2024 est disponible sur: www.bag.admin.ch.

Informations relatives au thème Coronavirus et addictions

La pandémie de coronavirus a eu un impact sur le quotidien dans le domaine des addictions. Par conséquent, la task force « Addictions et COVID-19 » (OFSP, CDCA, CDVD, CDAS, Infodrog) a discuté en 2020 des mesures spécifiques au contexte et élaboré un matériel d'information ad hoc. Le site Internet d'Infodrog contient des infos et actualités sur le coronavirus (www.infodrog.ch).

Priorités 2021

L'OFSP lancera la plateforme en ligne prevention.ch. Les partenaires sont à la fois les groupes cibles et les émetteurs d'information, car ils peuvent publier leurs thèmes sur la plateforme. La task force « Addictions et COVID-19 » continuera à surveiller la situation dans le domaine des addictions et publiera si nécessaire plus d'informations spécifiques au contexte.

Politique internationale

Le champ d'action 8 est axé sur la défense d'intérêts et les échanges au niveau international. Il s'agit, d'une part, de représenter les intérêts de la Suisse au sein d'organisations internationales et, d'autre part, de poursuivre les échanges d'expériences et de connaissances.

Échanges sur les questions liées aux addictions

En 2019, le Conseil fédéral a adopté sa politique extérieure en matière de santé pour les années 2019 à 2024, qui comporte notamment un chapitre sur la politique en matière d'addictions (www.bag.admin.ch). Grâce à cette politique, les acteurs fédéraux suivent une logique commune de coopération au niveau international avec les États, les organisations et d'autres acteurs en vue d'atteindre le meilleur état de santé pour tous. En 2020, les échanges internationaux ont mis l'accent sur la gestion de la pandémie de coronavirus. L'OFSP a donc réduit les échanges consacrés aux addictions.

Contact bilatéraux sur les questions liées aux addictions

En 2020, du fait de la pandémie de coronavirus, la Suisse a réduit les contacts et les échanges avec d'autres États liés à la politique des addictions. Des experts suisses et étrangers se sont rencontrés virtuellement dans le cadre de webinaires. Par exemple, l'OFSP a participé au webinaire « Alcohol marketing in the WHO European Region » organisé par l'OMS. Les États européens y ont présenté leur politique de prévention en matière d'alcoolisme et discuté de leurs « meilleures pratiques ».

Collaboration avec l'OEDT

Depuis février 2018, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) et l'OFSP échangent sur la base de leur programme de travail commun, notamment sur les nouvelles substances psychoactives, sur les aspects sanitaires dans le domaine des drogues et sur la collecte des données. Grâce à cette collaboration, l'OFSP a pu participer à plusieurs rencontres d'experts de l'OEDT, telles que l'« Annual expert meeting on drug-related deaths » qui s'est tenue en octobre 2020 (www.emcdda.europa.eu).

Priorités 2021

Les échanges liés à la politique en matière d'addictions se poursuivront avec les autres pays (p. ex. dans le cadre de la politique extérieure suisse en matière de santé). Les contacts bilatéraux continueront également d'être entretenus dans ce domaine, dans le but de partager des connaissances et de se soutenir dans l'introduction de programmes et de stratégies nationaux. Les échanges et la collaboration avec l'OEDT seront aussi maintenus. La participation à la conférence « Lisbon Addictions 2022 » sera préparée.

Perspectives

Au regard de l'ensemble des champs d'action, les priorités pour 2021 sont les suivantes :

- Mettre en œuvre la stratégie nationale Addictions avec pour **thème prioritaire « Santé des enfants et des adolescents »** et, à partir d'octobre 2021, « **Santé des adultes** ».
- Mener la **quatrième conférence nationale des parties prenantes Addictions** sur le thème « Des enfants et des adolescents plus forts ! » (septembre 2021). Cette conférence sera organisée en collaboration avec le Réseau Santé Psychique. Le thème de l'impact de la pandémie de coronavirus sur la santé des enfants et des adolescents sera intégré au programme en tant que nouvelle priorité.
- Lancer la **plateforme en ligne dédiée à la prévention et à la promotion de la santé prevention.ch** traitant des thèmes liés aux MNT, aux addictions et à la santé psychique (OFSP, CDS, PSCH, autres services fédéraux et autres acteurs ensemble).
- Poursuivre les travaux de préparation pour le **thème prioritaire « Santé des adultes »** en collaboration avec les acteurs des domaines de la promotion et de la protection de la santé en entreprise.
- Démarrer les travaux de préparation pour le **thème prioritaire « Santé et entourage »** en collaboration avec d'autres acteurs.

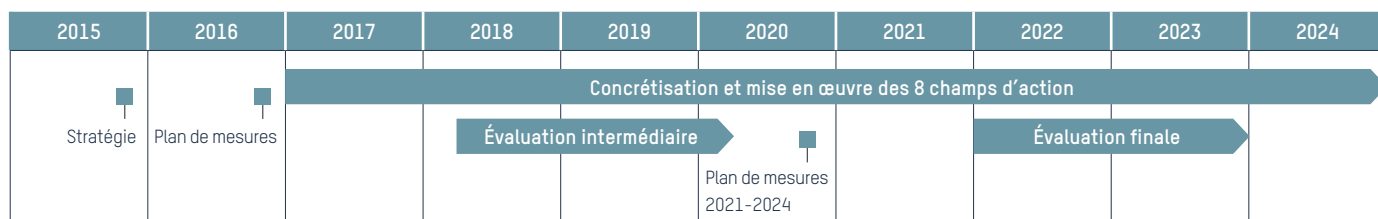
Partie 2

Bilan intermédiaire 2017–2020

Bilan intermédiaire en chiffres

Sont présentés ci-après quelques chiffres relatifs à la mise en œuvre de la stratégie nationale Addictions au cours de la période 2017 à 2020. Dans le contexte de cette stratégie, l'organe responsable et les partenaires impliqués ont encouragé le développement des liens et des échanges à tous les niveaux. La stratégie a, de plus, été abordée au Parlement lors de nombreuses interventions.

Déroulement de la stratégie nationale Addictions dans le temps



Développement de réseaux et information (Addictions et MNT)

	Au niveau national	Pour les cantons
Conférences des parties prenantes	5	4
Participants	1'229	216
Ateliers/séances sous-plénières	48	13
Intervenants	162	22
Interventions en séance plénière	25	12
Newsletters	34	11

Quelques exemples choisis d'activités de divers acteurs du domaine des addictions

programmes de prévention de l'alcoolisme dans les cantons	9
programmes de prévention multithématiques dans les cantons	13
programmes de prévention de l'addiction aux jeux d'argent dans les cantons	14
contrats pour l'implémentation et la diffusion de l'intervention précoce	14
programmes de prévention du tabagisme dans les cantons	15
fiches d'information pour un transfert de connaissances	32
projets encouragés pour la prévention dans le domaine des soins, dont 13 projets dans le domaine des addictions	45
demandes de financement approuvées dans le cadre du FPT	50
projets soutenus dans le cadre du Fonds de prévention des problèmes liés à l'alcool	55
indicateurs du MonAM	105
participants au CAS de formation continue sur les addictions	140
événements organisés par les réseaux régionaux suisses de médecine de l'addiction pour des professionnels	235
écoles membres du Réseau d'écoles21	1'900
conseils via SafeZone.ch	8'894
achats de tests d'alcool	27'740

Bilan de l'organe responsable

En vue de diriger la mise en œuvre de la stratégie, l'OFSP s'est entretenu régulièrement avec les services fédéraux et les partenaires responsables des mesures (fedpol, AFD, Infodrog). Il a tiré parti de diverses instances, telle que la CDCA pour mieux harmoniser les activités de la stratégie nationale Addictions. La mise en œuvre parallèle de la stratégie MNT contribue aussi à améliorer cette harmonisation, ainsi que la collaboration entre les partenaires.

Au début de la mise en œuvre, il s'est agi avant tout de présenter et d'expliquer l'ensemble de la nouvelle stratégie aux partenaires. Il a ensuite été possible de mettre en place, dans une large mesure, une approche interdisciplinaire en matière de prévention des addictions. La nouvelle Commission fédérale pour les questions liées aux addictions et à la prévention des maladies non transmissibles a remplacé les trois commissions fédérales pour les problèmes liés à l'alcool, pour la prévention du tabagisme et pour les questions liées aux addictions.

Au cours des dernières années, l'OFSP a lancé et soutenu de nombreux projets. Il finance la Centrale nationale de coordination des addictions (Infodrog). Les programmes et projets de prévention cantonaux sont cofinancés par le Fonds de prévention du tabagisme et sur la base de l'art. 43a de la loi fédérale sur l'alcool. Avec le système de monitoring www.monam.ch, l'OFSP met à disposition des indicateurs actuels sur les addictions et les MNT. Ces indicateurs servent notamment au travail de prévention.

L'évaluation intermédiaire de la stratégie nationale Addictions a montré que la mise en œuvre est en bonne voie. L'OFSP et ses partenaires ont élaboré de nombreux instruments, offres et bases dans les champs d'action de la stratégie. L'harmonisation avec la mise en œuvre de la stratégie MNT a été entre autres exigeante, puisqu'il s'agit d'utiliser les synergies tout en conservant le caractère propre du domaine « Addictions ».

Sur la base de cette évaluation intermédiaire, l'OFSP a adapté les mesures de la stratégie nationale Addictions pour la phase de mise en œuvre 2021 à 2024. Le plan de mesures adapté a été publié en automne 2020 (www.bag.admin.ch).

Sous la loupe

L'adaptation de la loi sur les stupéfiants en matière de cannabis permet de tester de nouvelles approches en matière de gestion sociale des drogues. L'introduction d'un [article sur les essais pilotes](#) autorise la réalisation d'études limitées dans le temps portant sur la consommation récréative de cannabis. De plus, l'accès aux [médicaments à base de cannabis](#) est facilité.

Bilan des partenaires



Images de l'app « Jalk ID-Scan »

Administration fédérale des douanes (AFD)

En plus du soutien annuel à des projets consacrés à la lutte contre la consommation problématique d'alcool (l'art. 43a LAIc), l'AFD a mené plusieurs mandats pour la réalisation d'achats tests. En tant qu'instrument de la prévention, ces achats tests servent à sensibiliser le personnel de vente à l'interdiction de remettre des boissons alcooliques à des jeunes de moins de 16 ou 18 ans. Pour renforcer ce travail de sensibilisation et de formation, l'AFD a également lancé le site jalk.ch. Enfin une campagne d'information instagram sur les restrictions en matière de publicité pour les spiritueux a été menée auprès des influenceuses et influenceurs suisses afin de les sensibiliser sur leur responsabilité juridique et éthique sur le sujet.

Sous la loupe

Pour soutenir le personnel de vente et de la restauration, l'AFD et la Croix-Bleue Suisse ont lancé l'application Jalk ID-Scan. Avec un smartphone, il est désormais possible de déterminer en un clin d'œil l'âge des jeunes clients sur la base automatique de leurs documents d'identité.

Office fédéral de la police (fedpol)

Fedpol et l'OFSP dirigent le groupe de travail interdépartemental GTID Drogues et le groupe de travail Coopération entre la police et les services sociaux en matière de drogue (GT CoP). Ce dernier renforce la collaboration entre l'aide en cas d'addiction et la police et organise à cette fin un colloque bisannuel. Fedpol a analysé en continu l'évolution du marché des substances illégales et de la criminalité liée aux stupéfiants. Le monitoring réalisé au cours de la situation exceptionnelle a mis en évidence la forte capacité d'adaptation de la criminalité organisée du milieu des stupéfiants. En effet, cette dernière a assuré un approvisionnement permanent, sans pour autant modifier significativement le taux de pureté. Seuls les prix du cannabis ont augmenté, tout comme les ventes sur le darknet.

Sous la loupe

Fedpol livre périodiquement des rapports de situation sur la criminalité liée aux stupéfiants et sur le marché des substances illégales. Certaines mesures de la stratégie nationale Addictions peuvent ainsi être contrôlées en continu et, si nécessaire, adaptées. Grâce à ces rapports, le travail de prévention peut identifier les nouvelles tendances auxquelles il doit réagir.



Brochure « Stratégie Fonds de prévention du tabagisme 2020-2024 »



Dépliant de SafeZone.ch

Fonds de prévention du tabagisme (FPT)

Dans la récente révision de l'ordonnance sur le Fonds de prévention du tabagisme, le Conseil fédéral a introduit des contributions forfaitaires pour des programmes cantonaux de prévention du tabagisme. Pour en bénéficier, les cantons doivent déposer une demande auprès du FPT; le montant de la contribution est calculé selon la procédure définie dans l'ordonnance.

Par ailleurs, 45 % des recettes fiscales du FPT sont reversées au programme pour l'enfance et la jeunesse. Ce dernier est développé par le service FPT à l'aide d'un processus participatif incluant différents acteurs et il est dirigé par un groupe de pilotage externe.

Sous la loupe

La stratégie de prévention du tabagisme en Suisse découle des stratégies nationales MNT et Addictions, dont le champ d'application est plus large. En 2020, le FPT a élaboré la **stratégie FPT** pour la période 2020-2024, en se fondant sur les stratégies nationales. Pour ce faire, des partenaires stratégiques actifs dans le domaine de la prévention des addictions et du tabagisme ont été invités à prendre position. La stratégie sert de ligne directrice aux actions du FPT.

Centrale nationale de coordination des addictions (Infodrog)

Infodrog a sensibilisé les acteurs des domaines de l'addiction, des soins et des établissements médico-sociaux au thème « **Vieillesse et addictions** » et diffusé un concept de prise en charge et des recommandations éthiques. Elle a révisé les normes de qualité du domaine des addictions (QuaTheDA), contrôlé leurs agences de certification et développé un outil servant à mesurer la satisfaction des clients (QuaTheSI).

Grâce à son outil en ligne d'alerte sur les substances, Infodrog a promu l'accès au drug checking et aux alertes. Elle a coordonné les acteurs du drug checking, établi des liens à l'étranger et publié des modules de normes en la matière. Avec ses nouveaux outils en ligne et ses tests d'auto-évaluation, Infodrog s'est également engagée dans le soutien de l'autogestion.

Sous la loupe

Infodrog a enrichi la plateforme **SafeZone.ch**. Outre une consultation anonyme en ligne, le site propose dès 2021 de nouvelles fonctionnalités relatives à l'assurance de la qualité et à la consultation mixte et collégiale. Les outils en ligne destinés à la prévention, à la consultation ou au traitement sur place sont validés et sécurisés.

Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions (CDCA)

La CDCA (www.sodk.ch) a abordé diverses questions ayant trait à l'aide en cas d'addiction et à la politique des addictions dans les cantons. Elle s'est engagée notamment en faveur d'un développement cohérent de la nouvelle loi sur les jeux d'argent en demandant l'instauration d'une taxe sur la dépendance au jeu qui permettrait de renforcer la prévention dans ce domaine. Depuis l'entrée en vigueur de la loi début 2019, la CDCA tente de combler les lacunes dans les interfaces entre la Confédération et les cantons et entre la régulation et la prévention grâce à l'introduction d'un monitoring national.

Sous la loupe

Le système de l'aide en cas d'addiction, traditionnellement très complexe et hétérogène, est en pleine mutation. En 2019, la CDCA a décidé d'examiner la possibilité de lancer un pilotage supracantonal amélioré de cette aide (stationnaire). À cette fin, 24 cantons ont chargé la Haute école de Lucerne d'analyser les actuels systèmes cantonaux. D'ici 2022, la Haute école rendra compte de la manière d'améliorer l'aménagement des offres du domaine de l'aide en cas d'addiction, ainsi que la collaboration et le pilotage intercantonaux.



Logo de la CPA

Coordination politique des addictions (CPA)

Plaque tournante entre les associations professionnelles, la société et le monde politique dans le domaine des addictions, la CPA (www.nas-cpa.ch) a promu essentiellement la coordination et la coopération de divers acteurs, notamment grâce à la plateforme d'échange relative à la régulation du cannabis. Par ailleurs, elle a fourni un travail d'information et de sensibilisation sur des thèmes en lien avec la politique des addictions, par exemple dans le cadre de ses assemblées plénières ou de l'Académie des Dépendances.

Sous la loupe

Depuis 2017, la CPA met en lien les acteurs et les activités relatives à la régulation du cannabis au moyen de manifestations et de rencontres ponctuelles. Ces acteurs peuvent ainsi s'informer, échanger et se coordonner, concernant, par exemple, les essais-pilotes communaux prévus sur la base du nouvel article, les interpellations politiques ou le développement de l'usage médical du cannabis. Ces manifestations ont réuni des professionnels, des représentants de la société civile et du monde politique ainsi que des membres des administrations communales, cantonales et nationales.



Logo de Praticien Addiction Suisse

Praticien Addiction Suisse (PAS)

PAS met des informations relatives à la médecine de l'addiction à la disposition des professionnels de la médecine de premier recours. Elle a étoffé le contenu de son **manuel en ligne** et l'a évalué en 2018 avec des résultats probants: les utilisateurs de la plateforme la jugent très utile.

Dans divers comités, PAS a promu l'échange et la mise en réseau des acteurs de la médecine de l'addiction et de ceux des domaines ayant un lien avec cette médecine, dans l'optique notamment de faire avancer les soins intégrés. En tant que partenaire du projet PEPra (Prévention au cabinet médical fondée sur les preuves), PAS entend renforcer la prévention des addictions dans la pratique médicale.

Sous la loupe

Les **réseaux régionaux de médecine de l'addiction** (CoRoMA, FOSUMIS, FOSUMNW, FOSUMOS, ticino addiction) proposent des formations continues ainsi que des groupes de parole interdisciplinaires, qui permettent le transfert de connaissances aux médecins de premiers recours et à d'autres professionnels. Ces offres améliorent également la collaboration entre les professionnels.



Logo de la SSAM

Société Suisse de Médecine de l'Addiction (SSAM)

La SSAM s'engage pour un traitement de qualité des personnes souffrant d'addiction et promeut la formation initiale, continue et postgrade des médecins.

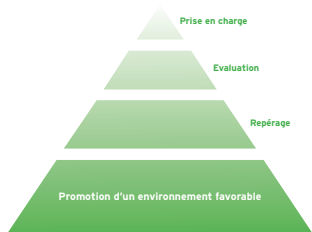
Elle a remanié ses « Recommandations médicales relatives au traitement agoniste opioïde du syndrome de dépendance aux opioïdes ». Ces recommandations servent de base officielle pour la prise en charge des coûts de thérapie et de base technique pour le développement des directives cantonales en matière de traitement.

Sous la loupe

La SSAM a mis sur pied des **programmes de formation complémentaire** en « Psychiatrie et psychothérapie des addictions SSAM-SAPP », destinées aux psychiatres, ainsi qu'un « Certificat de formation complémentaire en médecine de l'addiction SSAM » destiné aux médecins de différentes spécialités. Ces formations visent à renforcer les compétences du corps médical en matière de médecine de l'addiction et à permettre à celui-ci d'exercer dans ce domaine. Depuis le lancement du projet en 2017, plusieurs centaines de certificats et de titres ont été délivrés.



Cartes utilisées dans le projet « Collaboration Handicap et Addictions »



Pyramide de l'IP

Groupement romand d'études des addictions (GREA)

S'appuyant sur la stratégie nationale Addictions, le GREA s'implique et diffuse son expertise pour améliorer les collaborations interprofessionnelles dans différents milieux de vie : il a par exemple réalisé pour le milieu carcéral un rapport concluant à quelques recommandations à l'intention des acteurs cantonaux de justice et police : favoriser l'offre de formations interdisciplinaires et encourager les démarches participatives des personnes sous main de justice. Avec le « Recovery College Addictions », autre exemple, le GREA propose un nouveau modèle de formation basé sur la participation de professionnels et de personnes concernées dont l'objectif est d'améliorer l'empowerment.

Sous la loupe

Dans les domaines du handicap et des addictions, l'échange des connaissances et des pratiques est aujourd'hui nécessaire pour mieux accompagner les personnes qui rencontrent des problèmes de consommation. Le projet [Collaboration Handicap et Addictions](#) a permis d'identifier les besoins et d'encourager le développement d'outils pratiques.

Fachverband Sucht (FS)

FS a soutenu la coopération et la coordination des spécialistes en addictions en Suisse alémanique. Réunis en groupes professionnels, ceux-ci ont notamment discuté des bonnes pratiques, de cas ou ont suivi une formation continue. FS a accompagné divers processus de transformation de l'aide en cas d'addiction et de la prévention, en assurant également un contrôle de la qualité. Elle a organisé de nombreuses manifestations réservées aux membres, soirées, rencontres d'échange et journées de prévention, et rédigé des recommandations, des guides et des prises de position.

Sous la loupe

FS a renforcé l'approche de [l'intervention précoce \(IP\)](#). En matière d'IP, elle a développé et organisés diverses formations postgrades consacrées à la consommation problématique et aux addictions. Ces formations sont destinées aux professionnels des domaines de l'asile, de l'aide sociale, de l'intégration professionnelle, ainsi qu'aux spécialistes travaillant avec des personnes souffrant d'atteintes cognitives et psychiques. Elle a adapté le manuel [« Jugendliche richtig anpacken »](#) au nouveau programme-cadre de l'IP et défini une stratégie pour les rencontres régionales d'échange.



Panorama suisse des addictions

Addiction Suisse

Addiction Suisse a développé le panorama suisse des addictions qui fait le point chaque année sur l'état de la recherche dans les différents domaines concernés. L'enquête HBSC permet de disposer de données solides et régulières sur les comportements des écoliers de 11 à 15 ans. Elle permet d'étayer les interventions et d'animer le débat au sujet de la prévention auprès des jeunes.

Le matériel d'information et les outils de prévention développés par Addiction Suisse contribuent fortement à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale Addictions. Le focus a été mis ces dernières années sur les thèmes des enfants de parents dépendants, du soutien aux parents et de l'intervention précoce dans le domaine professionnel.

Sous la loupe

Le **panorama suisse des addictions** s'est imposé au fil des années comme un jalon annuel incontournable pour celles et ceux qui travaillent dans le domaine des addictions. Il propose des pistes d'action de prévention et pose des revendications politiques. Les retours à son sujet sont très positifs, que ce soit de la part des médias ou du réseau des professionnel-le-s. Il permet une mise à l'agenda médiatique de thèmes qui passent sinon souvent sous le radar.